

[30h+7.5h exercices] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Michel Baguette
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 3ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Introduire les fondements scientifiques de la conservation de la biodiversité ainsi que ses aspects juridiques et sa pratique au quotidien comme la gestion des milieux naturels et des populations menacées. Le cours veut présenter les bases scientifiques solides de la biologie de la conservation en privilégiant une approche multi-disciplinaire intégrant l'écologie, la biogéographie, la génétique, pour déboucher sur une démarche de modélisation. Ensuite, le cours aborde l'aspect appliqué de la discipline, en y intégrant une réflexion politique et socio-économique.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Partie 1 (15h) - Bases scientifiques de la conservation de la biodiversité. Le cours commence par définir les trois niveaux de la biodiversité (génétique, spécifique et écosystématique). Ensuite, la particularité de la crise d'extinction actuelle est déterminée par rapport aux extinctions du passé. Les conséquences des activités humaines sur l'environnement (fragmentation des habitats et isolement des populations) sont détaillées et des solutions d'aménagement du territoire (couloir de conservation, maillage écologique, réseau) sont proposées en présentant les outils et méthodes de gestion de populations menacées (modèles de fonctionnement en métapopulations, transfert de populations). Partie 2 (15h) - La conservation de la biodiversité dans le concret. Cette partie débute sur l'historique de la conservation de la nature, intégrant l'évolution des rapports homme-nature. Ensuite, le cours présente les méthodes utilisées pour évaluer la valeur biologique d'un site ou d'une espèce, puis les modalités de gestion des milieux et des réserves naturelles, en présentant l'histoire de l'occupation des sols en Europe occidentale par rapport à la situation dans la partie orientale du continent américain. L'aspect juridique de la conservation de la biodiversité est abordé au niveau wallon, puis belge et européen via l'étude de cas. Enfin l'importance du mouvement associatif en matière de conservation de la nature est traitée en Belgique et en Europe. Les travaux pratiques consistent en une initiation à la modélisation sur ordinateur du fonctionnement de populations menacées ainsi qu'à la démonstration sur le terrain de la problématique de la conservation de milieux et d'espèces en particulier.

Résumé : Contenu et Méthodes

Cours magistral avec utilisation constante de projection (transparents, diapositives et écrans d'ordinateurs). Présentation de documents cartographiques. Interaction constante avec les étudiants sous forme de questions-réponses.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Connaissances approfondies en biologie.

Examen oral avec temps de préparation sur la matière vue au cours et un travail personnel d'environ 10 pages sur un sujet choisi en concertation avec les enseignants, en relation avec le cours. Bibliographie accessible présentée aux étudiants en début de cours.

Bibliographie accessible présentée aux étudiants en début de cours.

Syllabus complètement rédigé (première partie) et plan détaillé avec documentation (seconde partie).

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ENVI3DS/3	Diplôme d'études spécialisées en science et gestion de l'environnement (Gestion de l'espace et environnement)	(3 crédits)	Obligatoire
------------------	---	-------------	-------------